

BULLETIN ANNUEL
de la
SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS
De la Dordogne

COMPTE RENDU
DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 9 Janvier 1909



LISTE GÉNÉRALE
DES
MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Pour l'Année 1909



PÉRIGUEUX
IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

1909

BULLETIN ANNUEL
de la
SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS
DE LA DORDOGNE

COMPTE RENDU

de
l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 9 Janvier 1909

LISTE GÉNÉRALE

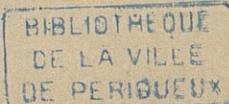
DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Pour l'Année 1909

Bulletin n° 10

Exclu du Prêt

BPZ 5729
P2-886



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

1909

B.M. DE PERIGUEUX



C0000213580

AVIS

Les cotisations de l'année 1909 seront, comme d'habitude, mises en recouvrement vers la fin du mois de mars.

Afin d'éviter des frais inutiles, les sociétaires qui préféreraient une autre date, sont priés de l'indiquer au Trésorier de la Société, 30, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.

La brochure contenant les Statuts est à la disposition des membres de la Société, qui pourront la demander au Secrétariat, 73, rue des Barris, à Périgueux, où se trouvent aussi des Bulletins d'adhésion à faire signer par les personnes qu'on aurait à présenter comme nouveaux sociétaires.

SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS DE LA DORDOGNE

COMPTE RENDU

De l'Assemblée générale ordinaire du 9 Janvier 1909.

Le samedi soir, 9 janvier 1909, à huit heures et demie, dans une salle de l'Hôtel de Ville de Périgueux, s'est tenue l'Assemblée générale annuelle de la *Société des Beaux-Arts de la Dordogne*.

En l'absence de M. le Sénateur Peyrot, Président de la Société, qui s'était fait excuser, la séance a été présidée par M. le Marquis de Fayolle, Vice-Président, assisté de MM. Sarazanas, vice-président, Bertoletti, secrétaire général, le Dr Ladevi-Roche et le Capitaine Réghéere, membres de la Commission administrative.

Les Sociétaires dont les noms suivent étaient présents ou régulièrement représentés :

MM. A. Auché, P. Bergadieu, A. Bertoletti, le Commandant C. Brecht, F. Bosche, A. Bourgoin, E. Chaumont, C. Cotinaud, J. Daniel, G. Darnet, E. Dorsène, G. Dose, F. Dubost, G. Dufour, le

Dr C. Faguet, E. Falgoux, le Marquis G. de Fayolle, R. Fournier-Sarlovèze, E. Frenet, G. Gautier, H. Grasset, L. Hepper, A. Labrousse, le Docteur F. Ladevi-Roche, F. Lassaigne, L. Lavaud, R. Marey, M. Matosès, P. Mauraud, A. Mitteau ; M^{lle} V. Moreau, MM. le Baron H. de Nervaux, R. Porentru, le Capitaine P. Réghéere, J. Reignier, F. Requier, T. Roudergues, E. Rougier, le Baron de Saint-Paul ; M^{me} la Marquise de Sanzillon ; MM. G. Sarazanas, A. Sarlande ; M^{me} M. de Verninac de Saint-Maur ; MM. H. Veysset, F. Villepelet.

M. le Président constate que le nombre des Sociétaires présents, ou régulièrement représentés en vertu des pouvoirs écrits déposés sur le Bureau, est supérieur au quart des membres de la Société, et il déclare l'Assemblée apte à délibérer régulièrement, selon les articles 58, 61, 62 et 63 des Statuts.

Il a été tout d'abord procédé au tirage au sort entre les membres de la Société de deux œuvres d'art offertes par MM. Georges et Joseph Durand-Ruel.

L'aquarelle : *Vue prise à Chartres*, par Fontan, est échue à M. le Dr Escande, ancien député ; et le tableau : *Départ de Barques de pêche, le matin*, par Ch. Denet, à M. E. Lachaud, industriel. Ces œuvres d'art sont déposées au Secrétariat de la Société, où les gagnants pourront les retirer.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée, la parole a été donnée à M. Bertolletti, qui a fait le rapport suivant, au nom de la Commission administrative :

Messieurs et chers Collègues,

Il est de tradition, aux jours de nos Assemblées générales ordinaires, de condenser en un succinct rapport la vie sociale de l'année courue.

A la chaîne traditionnelle, je viens ce soir ajouter un anneau, au nom de la Commission administrative. C'est dire que j'ai, en ce moment, l'honneur d'exposer à votre bienveillante attention les événements sociaux de l'année 1908 et de soumettre à votre souveraine sanction l'actuel état financier de l'œuvre que nous poursuivons ensemble, toujours bien unis, dans une pensée de nécessaire éducation artistique.

Tout d'abord, et pour suivre l'ordre chronologique, nous avons à enregistrer deux précieuses libéralités faites à la Société par MM. Georges et Joseph Durand-Ruel, qui, dès le lendemain de notre dernière Assemblée, ont offert les œuvres d'art gagnées par chacun d'eux au tirage de l'an passé.

C'est la *Vue prise à Chartres*, par E. Fontan, importante aquarelle, l'une des plus belles assurément de notre dernier Salon, et c'est la superbe marine, *Départ de barques de pêche, le matin*, par Ch. Denet.

Les généreux donateurs, qui se sont formés et vivent au milieu des œuvres d'art, qui dirigent l'une des plus importantes galeries de la capitale, savent apprécier, en connaisseurs parfaits, les productions de nos bons artistes ; ils savent que les dons qu'ils ont faits à la Société sont d'une rare qualité et ils seront heureux de se joindre à nous tous, pour féliciter les deux fortunés collègues que le sort a, tout à l'heure, favorisés.

Aussi, aux remerciements que MM. Durand-Ruel ont déjà reçus, au nom de la Commission administrative, nous ajouterons ceux, bien vifs, de l'actuelle Assemblée générale.

Et l'Assemblée manifestera également sa joie de voir cette année, comme chaque année d'ailleurs, quelques-uns de nos collègues méritants, revêtus d'une haute distinction honorifique :

M. Gustave Dose, notre aimé doyen, qui, toujours avec un tact parfait, présida les jurys de nos Salons, a été élevé au grade d'Officier de l'Instruction publique ;

M. Georges Darnet, notre aimable secrétaire adjoint d'hier, membre constant de nos jurys, a été nommé Officier d'Académie ;

De même, le brevet d'Officier d'Académie a été décerné à M. Paul Cocula, l'architecte dont la maîtrise se révèle chaque jour davantage, et à M. le lieutenant Georges Albert, de qui les solides paysages, naguère exposés à nos Salons, ne sauraient s'oublier ;

M. Achille Auché, qui s'adonne avec une juvénile et enviable passion à la culture des arts en leurs divers moyens d'expression, a été nommé Chevalier du Mérite agricole ;

Enfin, la croix de Chevalier du Mérite agricole a été décernée à M. Gaston Dufour, l'industriel avisé et si connu, toujours prêt qu'il est à se dépenser généreusement en faveur des œuvres d'utilité publique.

A tous ces chers collègues, ainsi justement récompensés de leurs mérites par les Pouvoirs publics, nous adressons toutes nos bien cordiales félicitations.

Nous félicitons, en outre, M. Marc Murat, qui a eu, ces temps derniers, la bonne pensée d'adhérer à nos statuts. En lui donnant la bienvenue, souhaitons-lui beaucoup d'imitateurs ; que chacun de nous, comme ses diligents parrains, MM. Malivert et Cocula, s'exerce du mieux qu'il peut à lui en trouver !

La famille sociale ne saurait avoir trop de membres de qualité. Quel magnifique essor pour elle, si elle pouvait réunir le plus grand nombre de bonnes volontés éparses, capables pourtant d'aimer l'œuvre utile que nous faisons !

La page nécrologique, reflet de nos douleurs, s'allonge elle aussi. Durant l'année 1908, deux de nos collègues nous ont quitté pour s'envoler vers l'Eternelle Vie :

Désiré Bonnet, qui s'attacha à notre œuvre dès qu'elle vit le jour et qui y demeura toujours fidèle, l'aima et la soutint en toutes circonstances ;

Roger-Ballu, ancien inspecteur des Beaux-Arts et ancien député. Issu de l'illustre architecte qui fut l'auteur de l'Hôtel-de-Ville de Paris, de la Trinité et de tant d'autres géniales œuvres, Roger-Ballu apprit la vie de l'art dès son berceau. Sa haute compétence, servie par une intelligence d'élite, le firent choisir, tout jeune encore, comme chef de cabinet, par Eugène Guillaume, lorsque cet éminent maître fut nommé directeur des Beaux-Arts. Et c'est là le point de départ des longs services de Roger-Ballu à la direction de la rue de Valois.

Les ouvrages qu'il publia et surtout *Les Dessins du siècle* et *l'Œuvre de Barye* le classèrent parmi les meilleurs écrivains d'art.

Le ministère lui confia d'innombrables missions de le représenter tant en France qu'à l'étranger. Partout il apporta, avec dignité et profond savoir, sa chaude parole persuasive, ses conseils autorisés, ses encouragements précieux.

Et le souvenir des missions qu'il vint remplir auprès de notre Société ne s'effacera pas de nos esprits. Nos archives gardent soigneusement les discours qu'il prononça à Périgueux, ainsi que les récits des manifestations d'art qu'il y vint présider et embellir.

Le Délégué du Ministre fut parfait pour nous ; l'homme, le sociétaire qu'il voulut être dès sa première venue, ne le fut pas moins. Les services qu'il nous rendit, en maintes circonstances, furent entre tous précieux.

La Société gardera à la mémoire de Roger-Ballu une impérissable gratitude, et c'est cette fleur de la reconnaissance, fleur au parfum rare et délicat, qu'elle dépose sur sa tombe trop tôt ouverte.

S'adressant aux familles si éprouvées de ces sociétaires disparus, l'Assemblée générale, s'associe à leur tristesse et les prie de recevoir cette expression de ses sentiments de respectueuse condoléance.

Nos bien cordiales condoléances, nous les exprimerons aussi à notre ancien et dévoué collègue, M. Gabriel Mage, et aux membres de sa famille, pour la perte cruelle d'Eugène Mage, le si distingué artiste Vernois qui fut fidèle à chacun de nos Salons et qui laisse au Musée du Périgord le beau panneau faisant face à l'escalier d'honneur.

Nous exprimerons encore nos vifs regrets au sujet de la mort, survenue en 1908, d'autres artistes particulièrement aimés du public périgourdin, qui avait appris à connaître toute la maîtrise de leurs œuvres à nos expositions : Albert Maignan, Emile Dameron et Paul Saïn. Ces maîtres, nous ne les aurons plus aux futurs Salons, mais les quelques œuvres d'eux qu'elles amateurs avisés ont su retenir en Périgord, perpétueront leur souvenir.

Il faut maintenant Messieurs et chers Collègues, passer en revue l'état de nos finances, dont la gestion est confiée à notre excellent et zélé trésorier, M. Hepper.

Voici les comptes résumés :

Entrées :	
Reliquat en caisse au 31 décembre 1907.....	189 ^f 40
Cotisations recouvrées en 1908.....	1.420 »
Intérêts de fonds placés.....	18 »
Total francs.....	<u>1.627 40</u>

Sorties :	
Imprimeurs.....	122 »
Frais de recouvrements, d'affranchissements, etc....	87 15
Remboursement d'un bon relatif à la Galerie des Expositions.....	50 »
Intérêts payés.....	8 »
Assurances, gratifications et compte de quincaillier..	37 35
Total francs.....	<u>304 50</u>

Balance :	
Entrées.....	1.627 40
Sorties.....	<u>304 50</u>
Reste en caisse francs.....	<u>1.322 90</u>

Il convient d'ajouter à cette somme celle de 170 francs, représentant le montant de cotisations à percevoir ; ce qui portera l'actif à francs..... 1.492 90

Le Bilan social, clos le 31 décembre 1908, est le suivant :

Actif :	
Fonds en caisse.....	1.322 90
Cotisations à recouvrer.....	(Mémoire)
Tringles en fer pour soutenir les tableaux placés à l'Ecole Lakanal.....	(Mémoire)
Matériel de la Galerie démontable.....	(Mémoire)
Total, sauf mémoire.....	<u>1.322 90</u>

Passif :	
Bons à tirer pour le remboursement de la Galerie des Expositions.....	2.500 »
Intérêts dus à ces mêmes bons.....	(Mémoire)
Total, sauf mémoire.....	<u>2.500 »</u>

La Commission administrative vous demande, Messieurs, d'approuver les comptes et le bilan, tels qu'ils viennent de vous être exposés.

La Commission vous demande en outre de sanctionner la décision qu'elle a prise d'ajourner à l'année prochaine l'ouverture du dixième Salon de la Société : C'est en 1910 que s'achève la période triennale d'une Exposition à l'autre, et alors nos ressources seront suffisantes pour faire une manifestation artistique, aussi belle au moins que les antérieures.

J'ai hâte de finir, afin de retarder le moins possible la légitime satisfaction que vous allez avoir en entendant le morceau de belle et vivante littérature préparée, à votre intention, par notre savant et spirituel collègue, M. le Docteur Ladevi-Roche, morceau qu'il intitule modestement : Rapport sur le dernier Congrès des Sociétés Savantes.

Je me bornerai à donner l'avis que le prochain Congrès des Sociétés Savantes, auquel, comme par le passé, notre Société a été invitée par M. le Ministre de l'Instruction publique à se faire représenter, aura lieu à Rennes, la semaine de Pâques.

Ce Congrès sera séparé de la Section des Sociétés des Beaux-Arts des Départements, Section qui se tiendra à Paris, la semaine de la Pentecôte.

Vous aurez, Messieurs, en fin de séance, à désigner les délégués de la Société à ces deux Congrès annuels.

Je n'ai plus qu'un mot à ajouter concernant la Commission spéciale, désignée par la dernière Assemblée générale, et chargée de rechercher les moyens de construire une salle pour nos expositions, aménagée de manière à pouvoir servir aussi à d'autres usages.

La Commission administrative n'a pas eu, jusqu'ici, à examiner les propositions de cette Commission spéciale ; elle ne peut donc vous soumettre aujourd'hui aucun projet suffisamment mûri. La solution du problème n'est pas sans présenter des difficultés de divers ordres : choix de l'emplacement, disposition des locaux, moyens financiers.

Certes, pour le résoudre, il faut des activités opiniâtres, des bonnes volontés évidentes ; il y faut surtout la foi dans la réussite : qualités généreuses, dont notre Société a déjà donné maintes preuves éclatantes.

Déjà, des membres de la Commission spéciale entrevoient les chemins pouvant conduire au but. Bientôt, sans doute, ils

pourront parler avec précision, communiquer à leurs collègues les projets rêvés. L'étude définitive pourra alors se faire au sein de la Commission administrative, qui considèrera comme un devoir de convoyer aussitôt une Assemblée générale extraordinaire, appelée à juger, en dernier ressort, l'importante affaire.

Souhaitons, Messieurs et chers Collègues, que cette heure sonne sans trop tarder, de sorte que le dixième Salon Périgourdin, prévu pour l'an prochain, puisse s'inaugurer en même temps que le nouveau local !

Périgueux, le 9 janvier 1909.

Le Secrétaire général,

A. BERTOLETTI.

Les conclusions de ce rapport, mises aux voix par le Président, ont été adoptées à l'unanimité, et des remerciements ont été votés au Rapporteur.

La parole est ensuite donnée à M. le Dr Ladevi-Roche, qui a fait un substantiel rapport au sujet du Congrès des Sociétés Savantes, tenu à Paris, au mois d'avril 1908.

Il s'est exprimé en ces termes :

Messieurs,

Nos jours, bons ou mauvais, s'écoulent rapides, et venant l'hiver, propice aux longues pensées, oublious des neiges et des pluies, nous nous trouvons heureux réunis.

Si tous ne sont pas ici présents, pour plusieurs la mort est une juste excuse. Conservons au fond de nos cœurs leur mémoire aimée. A se mêler au tumulte des divinités trompeuses du jour, la lassitude vite vous gagne. A honorer la mémoire de ceux qui s'employèrent utiles et modestes pour le plus grand bien de notre chère province, pourrions-nous faire un plus beau rêve ?

Si nous nous retrouvons ensemble, ce n'est pas pour nous mêler aux trompeuses discussions des choses du jour. Votre compagnie poursuit un but plus élevé et plus méritoire : répandre dans nos belles contrées du Périgord le goût éclairé

des arts, le culte du beau, apporter jusqu'aux demeures les plus humbles et les plus barbares, cette lumière de beauté que les nuits les plus profondes ne sauraient obscurcir et que les orages les plus redoutés ne sauraient éteindre.

C'est une joie profonde, en ces temps troublés, où tant d'esprits vulgaires perdent le souci des choses élevées, de rencontrer encore des âmes d'élite, capables de s'intéresser aux problèmes les plus élevés de la pensée.

Les Idéalistes se font chaque jour plus rares. Les spéculateurs remplacent les spéculatifs. La contemplation sereine des grands phénomènes de la nature, dont l'histoire n'est qu'une conséquence secondaire, fait place à des agitations stériles qui, sous prétexte de modifier les Sociétés présentes soumises à des lois inéluctables, troublent sans utilité la paix de tous, surtout des humbles.

A contempler les mouvements tumultueux qui nous entourent, une grande tristesse se lève. Le nombre de ceux qui renoncent à penser, va toujours grandissant. Le fracas des choses matérielles étouffe les parler simples et graves qui montent des assemblées des penseurs.

En pourrait-il être autrement dans une société qui se matérialise de plus en plus, la trépidation des auto, les sonneries des bicyclettes, les cortèges des gymnastes, le sifflement des balles de tir, les étincelles, poussières d'or ou de suicide, montant des hippodromes, le fracas des music-hall, enfin les clamours des foules barbares réclamant violentes de plus larges portions de viande ou de vin, où donc dans le tumulte des plus vils appétits, dans ce triomphe et cette déification de la matière, trouver place pour la pensée sereine, colombe de l'Arche qui, comme le corbeau, ne saurait vivre au milieu des fanges et se gorgier de pourriture.

Sans doute le corps a ses droits et les choses vulgaires qui en dépendent ont leur raison. Votre rapporteur, que sa profession a fait le gardien sévère des nécessités naturelles, ne saurait les méconnaître.

Les temps, où maltraité, dégradé, livré sans défense aux pires aventures, le corps protestait en vain, réclamant ses droits légitimes, ces jours d'autrefois sont passés. Mais les temps de la force brutale sont aussi révolus. Les machines partout affranchissent peu à peu l'homme des lourdes peines des temps jadis. Habiles et vaillantes ouvrières, elles l'invitent à déposer

BIBLIOTHEQUE
DE LA VILLE
DE PERIGUEUX

au vestiaire les muscles de l'Hercule de Farnèse, se contentant d'appeler au milieu d'elles l'intelligence qui les perfectionne et les dirige.

Grâce à l'intelligence de l'homme, avant peu toutes les forces utiles à l'humanité viendront, comme les bêtes sauvages au temps d'Orphée, réclamer, humbles servantes, une place désirée parmi les animaux domestiques de la maison.

Déjà les forces, autrefois tant redoutées de nos ancêtres, ne nous apparaissent plus que sous la forme de fées bienfaisantes.

La foudre, simple facteur, porte nos lettres, notre parole. Dédaigneuse du fil vulgaire, bâton réservée aux infirmes, elle s'élance libre, voyage les espaces les plus lointains, redisant fidèle nos messages, jusqu'au son de notre voix.

Les mers, si leurs surfaces sont tourmentées par les orages, offrent aujourd'hui le calme de leurs eaux profondes aux sous-marins. L'air lui-même est envahi par la grande machinerie humaine, et ballons dirigeables ou aéroplanes disputeront demain les cimes des Alpes à l'aigle des montagnes.

Ainsi, toujours le monde matériel, de quelque côté qu'on l'envisage, progresse merveilleux, se fait nouveau, toujours mieux, dépassant de beaucoup les espérances les plus osées, les rêves les plus aventureux.

Et après ? L'homme ne vit pas seulement de pain, il vit avant tout d'idées. Les transformations matérielles, si puissantes qu'elles soient, ne font qu'effleurer son épiderme. La soif de l'idéal demeure. A tout prendre, mieux vaut se quereller pour des questions philosophiques, comme au xvi^e siècle, que de chercher aujourd'hui un mensonger repos dans des aventures matérielles qui ne sauraient rien changer à nos destinées.

Soyez donc, messieurs, justement loués, vous dont la compagnie, sans être indifférente aux grandes conquêtes matérielles, demeure fidèle aux véritables principes intellectuels, Vestale injustement oubliée, gardienne quand même du feu sacré : le Beau, l'éternelle lumière.

Vous demeurez les conservateurs fidèles des grandes œuvres d'art de notre province, vous êtes les témoins véridiques des gloires d'autrefois, vous êtes toujours prêts à les défendre et contre les injures du temps et les attaques plus redoutables du vulgaire, vous êtes aussi ceux qui, mieux que personne, pouvez les faire connaître, les détailler, les expliquer.

Paris, comme l'on fait venir Vichy chez soi, s'efforce de tirer de chaque pays de France, les œuvres les plus fameuses, jaloux de s'en attribuer la propriété, d'augmenter tous les jours cette riche parure, dont il se fait gloire à ses propres yeux, comme aux yeux de l'étranger.

Pensée mauvaise, non seulement fatale à l'art, mais dangereuse au point de vue de la saine tradition.

Ces porches de cathédrale, ces tombeaux, ces fontaines, ces statues, ces rétables, ces stalles arrachées à leur œuvre première, que peuvent-ils raconter à qui les contemple, feuilles et fleurs arrachées du grand arbre dont elles étaient l'ornement, maintenant poussières vagabondes dont nul ne peut comprendre le sens et auxquelles bientôt nul ne s'intéressera.

Messieurs, le Congrès des Sociétés Savantes et des Beaux-Arts, qui s'est tenu cette année à la Sorbonne et à l'amphithéâtre de l'Ecole des Beaux-Arts, comme ceux qui l'ont précédé, a été fécond en études, en discussions, en mémoires, dignes, sans exception, du plus haut intérêt.

A suivre les galeries somptueuses de nos musées, le visiteur le plus familier aux chef-d'œuvre des arts, ne saurait s'arrêter devant tant d'œuvres exquises, toutes pourtant dignes d'une longue méditation.

Votre délégué, chargé de faire revivre devant vous tant d'illustres pensées, tant de lumières d'âmes sublimes, acharnées aux solutions les plus élevées de l'humanité, reste surpris, étonné de sa tâche, heureux encore, si, lac paisible, il peut refléter à vos yeux les images fugitives de tant de splendeurs.

Géologie, science préhistorique, archéologie, histoire, science médicale, économie politique, botanique, graphologie, peinture, sculpture, obligés de passer la revue d'une si nombreuse armée, les yeux les plus exercés ne sauraient s'arrêter rapides que sur les unités les plus fulgurantes.

Les cavernes ont été l'objet de nombreuses communications du plus vif intérêt. Sujet, pour nous, intéressant entre tous, puisque par le Sarladais et par bien d'autres points moins connus du Périgord, nous demeurons la Cité sainte, la Mecque des troglodytiques.

Dans l'Ariège, dans notre Périgord, dans la Corrèze, on découvre chaque jour de vastes cavernes qui racontent, pages fidèles des temps oubliés, l'histoire de ceux qui occupèrent, avant nous, les régions où nous sommes aujourd'hui établis,

Coombien intéressantes ces cavernes, asiles tant de fois millénaires, des peuplades lointaines Débris d'animaux aujourd'hui inconnus, mammouths, bisons, rhinocéros d'Afrique, ossements de singes anthropomorphes, peintures fidèles décoratives retracant les êtres d'autrefois.

Dans une d'entr'elles, la Font de Gaume, le docteur Capitan a reconnu sur les parois de la caverne, qu'il a explorée, les griffades des ours monstrueux qui sans doute autrefois y séjournèrent, et à Altamira, en Espagne, mêlées à d'innombrables pointures ; ceux qui ont exploré ces cavernes, ont relevé des inscriptions montrant, quoi qu'on n'en connaisse pas le sens, que les peuplades de cette époque surent interpréter les paroles par l'Écriture.

A passer des temps Préhistoriques à l'Archéologie, il n'y a qu'un pas, encore que bien large, à franchir.

Dans ce domaine, si intéressant au point de vue des Beaux-Arts, M. l'abbé Bosselut nous a donné l'inventaire, après décès, du mobilier du cardinal Georges d'Amboise, mort en voyage en 1510. Cet inventaire jette un jour singulier sur le luxe des personnages considérables de cette époque.

Le cardinal était mort sur la route de Lyon et suivant l'usage de cette époque, ses équipages renfermaient le riche mobilier qui l'accompagnait partout.

Sa chapelle particulière comprenait une croix d'or accostée de deux statues pareillement d'or massif : La Ste-Vierge et St-Jean.

Toute la vaisselle de table, plats, saucières, écuelles, salières, était d'or massif. Les invités de premier rang, comme leur hôte, étaient servis dans de la vaisselle d'or fin. Aux tables secondaires, assiettes, aiguères, vases de toute sorte, étaient d'argent.

Une lacune, pourtant, dans ce mobilier, digne des Palais des Mille et une Nuits. Les notaires ne signalent ni fourchettes, ni cuillers, ni couteaux.

Les invités du cardinal d'Amboise en étaient-ils réduits à manger avec leurs doigts ? Nous possédons dans nos musées des cuillers et des fourchettes de dates fort reculées. On a même découvert aux cavernes des objets en silex, qui semblent bien avoir dû représenter, à ces époques nuageuses, les fourchettes, les couteaux et les cuillers d'aujourd'hui.

A cette époque les couverts de table étaient des objets per-

sonnels que chaque invité apportait dans un étui plus ou moins richement décoré.

On retrouve cet usage en partie conservé dans nos campagnes. Aux noces, aux banquets, chaque invité est tenu d'apporter son couteau.

Ce grand luxe du cardinal d'Amboise n'était pas, comme on pourrait le croire, une magnificence inouïe capable d'éblouir ses contemporains.

En 1547, la ville de Valenciennes offrait un banquet populaire de six cents couverts et chaque convive avait devant soi deux coupes d'argent, une pour la bière, l'autre pour le vin.

Plus il va, plus les inventaires que l'on découvre, Moyen-âge ou Renaissance, s'accordent pour effacer le préjugé de barbarie attaché, on ne sait pourquoi, à ces Sociétés de nos pères, le plus souvent plus luxueuses, plus brillantes que celles d'aujourd'hui.

A Périgueux, combien d'inventaires, dressés aux XV^e et XVI^e siècles, concernant de simples familles bourgeoises, dépassent de beaucoup, par la richesse du mobilier, l'installation des familles les plus fortunées de notre époque.

Dans la section d'histoire, M. Joseph Durieux, de Mareuil, notre compatriote, attaché à Paris, à la Chancellerie de la Légion d'honneur, nous fournit une communication intéressante, sur une personne de notre région, portant un nom qui nous est cher, le marquis de Fénelon, lieutenant général des armées de Louis XV.

Né en 1680, le marquis de Salignac Fénelon passa son enfance auprès de son oncle, l'illustre évêque de Cambrai : mousquetaire à 16 ans, colonel à 21 ans, blessé dangereusement aux Flandres, le marquis de Fénelon se retira du service pour servir son pays dans la carrière diplomatique. Il représenta la France en Hollande, comme ambassadeur, pendant de longues années, et fut plénipotentiaire au Congrès de Soissons.

Vers 1725, il reprit service dans l'armée et cette année il fut tué à l'attaque du village de Raucoux, que sa brigade était chargée d'enlever.

Il faut savoir gré à M. Durieux d'avoir tiré de l'oubli cette figure militaire si digne d'intérêt, dont il a pu retracer l'histoire, grâce à des documents inédits tirés du Ministère de la guerre.

M. de Saïnt-Saud, correspondant du Ministère, répondant à

une question du programme de cette année, nous montre tout l'intérêt qu'offrent les archives privées, et, à ce sujet, il donne l'analyse de plusieurs fonds de famille, Poitou, Bordelais, Périgord.

Comme dans tous les Chartiers, on y relève des particularités curieuses.

En 1546, dans la petite paroisse de Ménil-les-Aubiers, 175 prêtres viennent célébrer la messe à raison de 2 sols, 6 deniers. En cette année, la charge de froment, un peu plus d'un hectolitre, n'est estimée que trente sols. Celle d'avoine onze sols. Par ces brèves indications, on voit tout l'intérêt que renferment les archives privées et combien leur étude importe à la connaissance de notre pays.

Citons encore, dans la section d'Histoire et Philologie, une notice intéressante concernant les clocheteurs, les crieurs des morts, institution très répandue autrefois en France et remontant au XII^e siècle. Leur rôle consistait à parcourir les rues au milieu de la nuit, en sonnant de la cloche et en psalmodiant d'une voix lugubre :

« Réveillez-vous, gens qui dormez,
» Priez Dieu pour les trépassés,
» Songez à la mort. »

Ils portaient des noms variés suivant les régions : cloqueteux, réveilleurs, réveilhous, éveilleurs, crieurs ou recommandeurs des trépassés. Ils avaient souvent un costume noir semé de larmes et d'attributs macabres et annonçaient avec l'heure de la nuit les décès et les enterrements.

Périgueux possérait autrefois des crieurs nocturnes, et sous le nom de *Serenos*, on en rencontre aujourd'hui dans la plupart des villes d'Espagne.

Aux Beaux-Arts, M. Alexandre Pommier a fourni une note pleine d'intérêt, concernant l'illustre peintre Girodet. Il ne fut pas seulement un grand peintre, il fut aussi un écrivain remarquable. M. Pommier nous a donné l'analyse d'un manuscrit inédit du grand artiste. C'est une relation du massacre de Basseville, représentant de la Convention à Rome en 93. Girodet était alors élève de l'Ecole Française de peinture à Rome et avait assisté à cet événement. Il signale parmi les confrères, qui ont souffert avec lui du pillage de l'Académie, le citoyen Mérimée, père de Prosper Mérimée.

Messieurs, le Congrès des Sociétés Savantes est un vaste Parlement où toutes les idées, toutes les connaissances humaines trouvent, comme vous venez de le voir, asile et liberté.

J'allais oublier la Graphologie. M^{me} Blanche Rey, de la Société de Graphologie, a entretenu le Congrès des récents travaux sur une étude qui lui est chère.

Elle a présenté des écritures de M^{me} de Sévigné, de Maintenon, de la marquise du Chatelet, de M^{me} Roland et de Charlotte Corday. Avec une grande clarté, elle a précisé, à l'aide de la graphologie, la ressemblance que l'intelligence, l'esprit et le charme donnent à chacun de ces graphismes, et la différence que chaque caractère distinctif et particulier imprime dans l'écriture. Il est à regretter que M^{me} Rey n'ait point joint à ses études, qui comprennent tant de femmes illustres, l'écriture de M^{me} de Staël.

Messieurs, à parcourir attentifs, quoique rapides, les œuvres si considérables des Sociétés Savantes et des Beaux-Arts, un profond sentiment d'admiration, bien légitime, s'élève au plus profond de chacun de nous.

On va répétant bien souvent que l'humanité vieillit, décline, semblable au jour qui s'éteint, au moment où, dans le ciel empourpré, les ombres de la nuit vont monter. Non, ces beaux travaux qui comprennent le passé, qui nous révèlent l'âme de nos ancêtres, et qui nous apprennent à mieux connaître et à mieux apprécier les grandeurs des temps disparus, ce ne sont pas les ombres de la nuit, le dernier rayonnement d'une humanité qui tombe défaillante, c'est l'aurore de l'astre qui poursuit sa marche ascensionnelle et qui s'élève de plus en plus radieux, de plus en plus éclatant. Les savants, les penseurs, les artistes sont les véritables créateurs de ce progrès incessant. Les événements disparaissent comme les pages effeuillées au jour le jour d'une éphéméride, et sont peu de chose.

En face de cet effort immense des artistes, des savants, il y a dans la suite des siècles des périodes plus ou moins favorisées. Le mouvement qui porte l'humanité vers le Beau, vers le Vrai, a pu être ralenti, entravé même, il a toujours lieu malgré tout.

Messieurs, le but des Sociétés Savantes et des Beaux-Arts n'est pas de collectionner des œuvres artistiques, de disputer aux rivaux les pièces rares et convoitées, le but de nos Sociétés est bien plus élevé. Sans doute nous recueillons avec piété les œuvres des artistes destinées à éclairer d'un jour fidèle les destinées de l'art, dans notre pays, dans notre région, mais le but que nous poursuivons, avant tout, c'est de créer, au sein

des masses, le goût élevé des arts, leur apprendre à discerner les œuvres véritablement artistiques, des ouvrages grossiers dus à de vulgaires industries.

Combien de connaissances humaines livrées aux libres disputes dans ces parlements de la pensée. Archéologie, Sciences naturelles, Mathématiques, Géographie, Médecine, Sciences économiques et sociales, Beaux-Arts, toutes les clartés se confondent, toutes les illuminations de l'intelligence humaine rivalisent d'éclat, étoiles de première grandeur de nos cieux intellectuels.

Chose à retenir : Tous ces savants, tous ces chercheurs, tous ces artistes, sont avant tout de bons citoyens, de bons Français. S'ils regardent au-delà des frontières, si l'humanité, toutentière, est nécessaire à leur vaste intelligence, de ce contact avec le monde entier, ils rapportent toujours un amour plus grand et plus profond de la Patrie et sa gloire leur est chère avant tout. Bien loin, en effet, qu'elle fasse perdre aux enfants d'un pays la notion de la frontière et la conscience de leur nationalité, la haute culture artistique développe en eux le culte réfléchi de la Patrie. Aucun sophisme ne saurait prévaloir contre les enseignements qu'elle donne. C'est parmi eux que l'on est assuré de trouver les meilleurs et les plus utiles serviteurs de la France.

Messieurs, votre compagnie demeure la servante fidèle de si hautes pensées.

Le sol que nous foulons, aux époques les plus reculées, par delà l'histoire, connut le goût des arts. Silex ou ivoires sculptés, peintures murales, sont là pour en rendre témoignage. Plus tard encore, sous la domination romaine quelle magnifique floraison de temples, de statues, de colysées, d'aqueducs, de mosaïques. La charrue de nos campagnes, dans les bourgades les plus reculées, ne saurait tracer un sillon, sans en retrouver les traces. Si les barbares, vague faite des horreurs de la nuit, renversèrent tant de chefs-d'œuvre, l'art lui-même ne put périr sous leurs mains sacriléges. Au moyen-âge il reflémit. Dans leurs robes de pierre, les églises de nos contrées, qu'elles apparaissent solitaires au milieu des bois, ou qu'elles dominent de leurs hautes coupoles les monuments les plus élevés de nos cités, partout elles nous redisent la suprême grandeur des idées de nos pères, et leurs voûtes, leurs piliers, leurs vitraux, parlent encore à nos âmes les pensées les plus grandioses les plus inaccessibles.

La Renaissance vit à son tour la scène de notre antique province se couvrir de châteaux, de demeures charmantes, fleurs éclose au renouveau des sourires des antiques sociétés grecques et latines, si dignes de nous former.

Vers la fin du XVIII^e siècle, ce grand élan demeure un moment suspendu. L'autel de la paix est renversé, et, troublés par des passions que l'on voudrait voir à jamais disparues, les hommes de ces temps lointains oublient la grandeur et la beauté de l'humanité pour ne songer qu'à leurs vaines querelles.

L'orage disparu, le grand mouvement artistique reparaît et nous le voyons aujourd'hui, avec joie, reprendre sa force première.

Partout les cités les plus humbles, comme les plus florissantes de notre Province restaurent les monuments fameux du passé ; partout les villes, les simples bourgades élèvent des statues à la mémoire des gloires locales. Une jeunesse studieuse et éveillée se presse aux écoles de dessin, les salons de peinture sont envahis par un public de plus en plus nombreux, de plus en plus connaisseur, et Paris réserve ses meilleures places aux œuvres de nos maîtres aimés, les Bernard Bertoletti, les Darnet, les Daniel, les Pasquet, les Félix, justement cette année décoré de la médaille d'or.

Messieurs, votre compagnie participe à ce grand mouvement, l'inspire, le soutient, en est l'âme vivante, travaillant ainsi à l'œuvre la plus méritoire, la grandeur de la Patrie.

Plus la Patrie est belle, plus elle nous est chère. L'âme des artistes, toujours supérieure, dans leur bref passage en ce monde, magnifie avant tout la Patrie. Michel-Ange pleure sur les douleurs de l'Italie, Henri Régnaud tombe, le fusil à la main, défendant le sol sacré contre les envahisseurs, et les marbres qui montent à l'horizon sous les ombrages de votre cité, clamant à tous la gloire de ceux qui sont morts pour la défense de la France.

F. LADEVI-ROCHE.

Des applaudissements unanimes saluent le rapport de M. le Docteur Ladevi-Roche, et M. le Président le remercie chaleureusement au nom de l'Assemblée.

Enfin ont été désignés les délégués de la Société au prochain Congrès des Sociétés Savantes, convoqué à Rennes, en la personne de MM. le Docteur Ladevi-Roche, le Marquis de Fayolle et Bertoletti.

Pour représenter la Société à la Section des Sociétés des Beaux-Arts des Départements, qui se tiendra à Paris, ont été choisis : MM. J. Daniel, E. Dorsène et G. Gautier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à onze heures.

A. BERTOLETTI.



LISTE GÉNÉRALE

Des Membres de la Société des Beaux-Arts de la Dordogne pour l'année 1909

Présidents honoraires :

Le GÉNÉRAL de Division,
Le PRÉFET de la Dordogne,
L'ÉVÊQUE de Périgueux et de Sarlat,
Le MAIRE de Périgueux,
Le Baron F. DE LA TOMBELLE, \S I., ancien Vice-Président effectif de la Société, 3, rue Auguste-Vacquerie, Paris.

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

BUREAU :

Président.....	M. le Docteur J.-J. PEYROT, \ast C.
Vice-Présidents..	$\left\{ \begin{array}{l} \text{M. le Marquis G. DE FAYOLLE.} \\ \text{M. G. SARAZANAS.} \end{array} \right.$
Secrétaire général.	M. A. BERTOLETTI, \S I.
Secrétaire adjoint.	M. L. DANIEL, \S A.
Trésorier.....	M. L. HEPPER.

MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. G. PASQUET, \S I.
F. LADEVI-ROCHE.
P. MAURAUD, \S I.
C. BRECHT, \ast O.
L.-P. RÉGHÉERE, \ast .

LISTE DES SOCIÉTAIRES

Membres perpétuels (1) :

JEAN-BAPTISTE CASTELNAU, à Beuzeval-Houlgate (Calvados).

MM. GEORGES CHALAVIGNAC, rue de la Nouvelle-Halle, à Périgueux.

CHARLES COTINAUD, boulevard de Vésone, à Périgueux.

ALBERT MONTET, château de La Juvénie, par Payzac-de-Lanouaille (Dordogne).

Le Docteur JEAN-JOSEPH PEYROT, * C., Sénateur, membre de l'Académie de Médecine, 33, rue Lafayette, à Paris.

GEORGES SARAZANAS, avocat, 13, boulevard de Vésone, Périgueux.

Membres Fondateurs :

MM. GEORGES ALBERT, ♀ A, lieutenant au 50^{me}, place Francheville, à Périgueux.

JEAN-BAPTISTE AUBARBIER, *, ♀ A, président de la Chambre de Commerce de Périgueux.

ACHILLE AUCHÉ, chevalier du Mérite agricole, chirurgien dentiste, allées de Tourny, à Périgueux.

JULES AVIAT, artiste peintre, 33, rue du Château, à Neuilly-sur-Seine, et 9, rue Pelouze, à Paris.

JEAN-RENÉ BARDON, ♀ A, chevalier du Mérite agricole, capitaine honoraire des sapeurs-pompiers, 39, rue Gambetta, à Périgueux.

(1) Les *Membres perpétuels* qui, après leur versement de la somme de cinquante francs, continuent à payer la cotisation annuelle de dix francs, qui seule assure le droit de participer à la répartition des œuvres d'art acquises par la Société, sont inscrits une deuxième fois sur la liste suivante des *Membres fondateurs*.

MM. LÉON BENOIT, trésorier-payeur général en retraite à Nantes (Loire-Inférieure).

GEORGES BELINGARD, 26, cours Saint-Georges, à Périgueux.

PASCAL BERGADIEU, préposé en chef de l'Octroi, à Périgueux.

ALBERT BERTOLETTI, ♀ I, professeur de dessin, 73, rue des Barris, à Périgueux.

ÉDOUARD-FERNAND BITARD, à Mensignac Lachapelle (Dordogne)

RENÉ BOISSARIE, avocat, 28, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

GASTON BONNET, *, président de Chambre à la Cour d'Appel de Paris, 13, rue Soufflot, à Paris.

NUMA BONNET, négociant, 4, rue Taillefer, à Périgueux.

FIRMIN BOSCHE, chevalier du Mérite agricole, négociant, 9, rue du Bac, à Périgueux.

PHILIPPE BOURDICHON, ♀ A., directeur de l'école Lakanal, 6, rue Littré, à Périgueux.

CHARLES-AUBIN BOURGOIN, ♀ I., inspecteur d'Académie, à Tulle (Corrèze).

CHARLES BRECHT, * O., chef de bataillon en retraite, 22, rue de Metz, à Périgueux.

GABRIEL BRETON, chevalier du Mérite agricole, négociant, rue Béranger, à Périgueux.

GASTON BRETON, négociant, 10, place Faidherbe, et allées de Tourny, à Périgueux.

PAUL BRETON, négociant, 10, place Faidherbe, à Périgueux.

L'Abbé BRUGIÈRE, chanoine, 20, rue du Plantier, à Périgueux.

M. ROGER BUISSON, ♀ A., directeur de l'Agence du *Phénix*, aux Chabannes-St-Georges, à Périgueux.

M^{me} MARIE CHALAUD, artiste peintre, 20, rue du Plantier, à Périgueux.
MM. Le Marquis F. de CHANTÉRAC, à Cirez-lès-Mello (Oise).
BAPTISTE CHASTAING, négociant, rue Bodin, à Périgueux.
HENRI CHASTENET, *, négociant, 2, rue du Port, à Périgueux.
JULES CHASTENET, chevalier du Mérite Agricole, négociant, 2, rue du Port, à Périgueux.
RAOUL-GASTON CHATEAU, ♀ A, professeur de musique, rue Saint-Simon, à Périgueux.
ÉMILE CHAUMONT, 18, rue d'Aguesseau, à Périgueux.
JEAN CHEVALIER, 34, rue de Metz, à Périgueux.
PAUL COCULA, ♀ A, architecte, 47, rue Gambetta, à Périgueux.
CHARLES COTINAUD, rentier, boulevard de Vésone, à Périgueux.
FERNAND COURTEY, 10, rue Victor-Hugo, Périgueux.
CHARLES CULOT, architecte, 14, rue de Metz, à Périgueux.
JEAN-LOUIS DANIEL, ♀ A, architecte, ancien directeur des travaux municipaux, 8, rue Alfred-de-Musset, à Périgueux.
GEORGES DARNET, ♀ A, artiste peintre, 9, rue de la Boëtie, à Périgueux.
Le docteur OSCAR DELBÈS, place Francheville, à Périgueux.
JULES DELBREL, contrôleur de l'Exploitation de la C^{ie} d'Orléans, à Nantes (Loire-Inférieure).
ARMAND DELMON, capitaine des Sapeurs-pompiers, tapissier-décorateur, 5, rue Saint-Front, à Périgueux.
M. PAUL-ÉDOUARD DELSUC, banquier, 3, allées de Tourny, à Périgueux.

M^{me} MARIE-LOUISE DELSUC, 3, Allées de Tourny, à Périgueux.
MM. MAXIME DENNERY, architecte, rue des Mobiles-de-Coulmiers, à Périgueux.
HENRI DESCHAMPS, architecte, 14, rue de Metz, à Périgueux.
LÉON DESCHAMPS, notaire, rue Voltaire, Périgueux.
JEAN DONGREIL aîné, 7, allées de Tourny, à Périgueux.
EUGÈNE DORSÈNE, ♀ A., photographe, allées de Tourny, à Périgueux.
GUSTAVE DOSE, ♀ I., professeur de dessin honoraire, artiste peintre, rue Kléber, à Périgueux.
FRANÇOIS DUBOST, ♀ A., sous-directeur des Contributions indirectes, 29, rue Rose, à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).
GASTON DUFOUR, ♀ A., chevalier du Mérite agricole, industriel, 46, rue Kléber, à Périgueux.
JEAN-VICTORIN DUNOGIER, ♀ A., négociant, rue Louis-Mie, à Périgueux.
AMÉDÉE DUPOUY, 20, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.
JEAN-JULIEN DUPUY, négociant, passage Sainte-Cécile, à Périgueux.
ADHÉMARD DURAND DE RAMEFORT, avoué, 15, rue Bourdeilles, à Périgueux.
GEORGES DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte, à Paris.
JOSEPH DURAND-RUEL, 35 rue de Rome, à Paris.
PAUL DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte, à Paris.
ÉMILE DUSSAUX, ♀ A, entrepreneur, 25, rue Kléber, à Périgueux.
M^{me} La Comtesse ALICE DE L'ÉCOCHÈRE, 69, rue d'Amsterdam, à Paris.
MM. Le Docteur GEORGES ESCANDE, ancien député, 30, rue Notre-Dame, à Bordeaux.

Le Docteur CHARLES FAGUET, ♀ A., 8, rue du Palais, à Périgueux.

ÉMILE FALGOUX, entrepreneur de zinguerie, rue Louis-Mie, à Périgueux.

CHRISTIAN FAURE, 25, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.

Le Docteur FAURE-MURET, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

M^{me} La Comtesse ÉLISABETH DE FAYOLLE, château de Fayolle, par Tocane-St-Apre (Dordogne)

MM. Le Marquis GÉRARD DE FAYOLLE, conservateur du Musée, château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne), et rue Victor-Hugo, à Périgueux.

FERNAND FOMMARTY, entrepreneur de peinture, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

JEAN FONTALIRANT, rentier, 32, rue de Metz, à Périgueux.

RAYMOND FOURNIER-SARLOVÈZE, * O., 11, rue Marignan, à Paris.

GASTON FRACHET, 37, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

JULES-EUGÈNE FRANÇOIS, professeur de dessin, 72, cours Saint-Georges, à Périgueux.

ERNEST FRENET, *, ♀ I, chef de division honoraire à la Préfecture, 22, boulevard de Vésone, à Périgueux.

LUDOVIC GAILLARD, *, ingénieur, 14, boulevard de Vésone, à Périgueux, et 21, boulevard Beauséjour, à Passy-Paris.

GEORGES GAUTIER, *, capitaine territorial, doreur-miroitier, rue des Chaînes, à Périgueux.

ERNEST GAY, conseiller municipal de Paris, 4, rue de Sfax, à Paris.

GEORGES GOURSAT-SEM, *, ♀ A., 5, rue Cambon, à Paris.

MM. JOSEPH GRANIÉ, substitut du Procureur de la République près le Tribunal Civil et Correctionnel de la Seine, à Paris.

HIPPOLYTE GRASSET, sculpteur, rue Saint-Front, à Périgueux.

EDMOND GUICHARD, 34, rue de Bordeaux, à Périgueux.

ERNEST GUILLIER, avocat, Sénateur, rue Bourdeilles, à Périgueux.

AMÉDÉE GUINDE, banquier, 7, rue Dante, à Paris V^e.

PAUL HÉNIN, négociant, cours Montaigne, à Périgueux.

LÉOPOLD HEPPER, juge de paix suppléant, ancien juge au Tribunal de Commerce, 30, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.

DOMINIQUE JOUCLA, publiciste, rue Lafayette, 19, à Périgueux.

ÉMILE LABROUE, *, ♀ I, proviseur honoraire du Lycée, à Bergerac.

FRANÇOIS-ALBIN LABROUSSE, avocat, château de Tourtoirac (Dordogne).

ARTHUR LACAPE, facteur de pianos, 2, place du Théâtre, à Périgueux.

ÉMILE LACHAUD, industriel, 9, rue Combe-des-Dames, à Périgueux.

ÉDOUARD LACOSTE, juge au Tribunal de Commerce, entrepreneur, rue Lamartine, à Périgueux.

Le Docteur FRANÇOIS-LOUIS LADEVI-ROCHE, château de St-Germain-du-Salembre, par Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne).

M^{me} ALEXIS LAPEYRE, 10, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

M. ALBERT LAPORTE, au Grand Hôtel de France, à Périgueux.

MM. FÉRÉOL LASSAIGNE, agent général, inspecteur d'Assurances, 20, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

Le Baron FERNAND DE LA TOMBELLE, ♀ I, 3, rue Auguste-Vacquerie, à Paris, et Château de Fayrac, par Domme (Dordogne).

Le Docteur PAULIN BROU DE LAURIÈRE, *, ♀ I., conseiller général, rue Louis-Mie, à Périgueux.

MM. PIERRE-ÉDOUARD LAUSSINOTTE, ♀ A, officier du Mérite Agricole, ancien notaire, à Saint-Pantaly-d'Ans, par Cubjac (Dordogne).

LÉON LAVAUD, négociant, 6, rue Salinière, à Périgueux.

Le Comte EDMOND DE LÉPINE, au Change, et château de la Fleunie, par Condat-sur-Vézère (Dordogne).

M^{me} La Baronne AMÉLIE DE LESTRANGE, 1, rue de Paris, à Périgueux.

MM. GASTON LINARD, château de Lafaye, par Razac-sur-l'Isle (Dordogne).

GABRIEL MAGE, ancien percepteur, à Labatut, près Vergt (Dordogne).

LÉOPOLD MALIVERT, négociant, 87, rue Gambetta, à Périgueux.

RAOUL MAREY, rentier, à Marsac, par Périgueux.

EMMANUEL MASSON, ♀ I, 5, avenue Bertrand-de-Born, à Périgueux.

M. MANUEL MATOSÈS, artiste peintre, à Combéranche, par Ribérac (Dordogne).

M^{me} AMÉLIE-JEANNE MAUMONT, rue de La Boëtie, à Périgueux.

PAUL MAURAUD, ♀ I, architecte, rue de La Boëtie, à Périgueux.

MM. ÉMILE MAZY, chevalier du Mérite agricole, 3, place Bugeaud, à Périgueux.

CAMILLE MERLAUD, ♀ A, artiste peintre, à Verfeillac (Dordogne).

EDMOND MICHEL, ♀ A, représentant de commerce, juge suppléant au Tribunal de Commerce, rue Louis-Blanc, à Périgueux.

FERNAND MILET, ♀ A, greffier en chef honoraire, rue de Paris, à Périgueux.

ALEXIS MITTEAU, négociant, 11, rue Combes-des-Dames, à Périgueux.

HENRI MONTASTIER, négociant, place Francheville, à Périgueux.

ALBERT MONTET, château de la Juvénie, par Payzac-de-Lanouaille (Dordogne).

M^{me} VALENTINE MOREAU, artiste peintre, à La Rochechalais (Dordogne).

MM. MARC MURAT, juge au Tribunal de Commerce, industriel, 16, rue Bodin, à Périgueux

PAUL NAU, pharmacien, 33, rue Gambetta, Périgueux.

HENRI NÉGRIER, avoué, 30, rue Gambetta, à Périgueux.

Le Baron HENRI DE NERVAUX, 14, rue du Plantier, à Périgueux, et 56, avenue Montaigne, Paris

M^{me} JUSTINE PABOT-CHATELARD, à Brognac, par Javerlhac (Dordogne).

M^{me} MARIE PAPILLAUD, 25, rue Bodin, à Périgueux.

MM. HONORÉ PARACINI, entrepreneur de peinture, 14, rue Saint-Front, à Périgueux.

JEAN-GEORGES PASQUET, ♀ I, professeur de dessin, 30, boulevard de Vésone, à Périgueux.

LÉON PAUTAUBERGE, ♀ A, maire de Montignac (Dordogne), et 9, rue Edmond-Valentin, à Paris,

- M. LOUIS PEYNAUD, officier du Mérite Agricole, médecin-vétérinaire, rue Victor-Hugo, à Périgueux.
- Mme GEORGES DE PEYREBRUNE, femme de lettres, à Asnières (Seine).
- MM. Le Docteur JEAN-JOSEPH PEYROT, *, C, Sénateur, membre de l'Académie de Médecine, 33, rue Lafayette, à Paris, et à Château-l'Évêque (Dordogne).
- EUGÈNE PICARD, industriel, 1, rue de la Nouvelle-Halle, à Périgueux.
- Le Docteur ALBERT DE PINDRAY, 7, rue de la Boëtie, à Périgueux.
- EDMOND POIRIER, *, A, chevalier du Mérite agricole, inspecteur d'assurances, 28, rue de La Boëtie, à Périgueux.
- ROBERT PORENTRU, A, dentiste-médecin, rue Saint-Front, à Périgueux.
- CHARLES-HENRI POUYAUD, A, pharmacien, ancien président du Tribunal de Commerce, 15, place du Coderc, à Périgueux.
- AUGUSTE PRADEAU, juge au Tribunal de Commerce, place de la Mairie, à Périgueux.
- GÉRARD RAYNAUD, rue des Cordeliers, à Excideuil (Dordogne).
- LOUIS-PAUL RÉGHÉERE, *, capitaine en retraite, 45, rue Limogeanne, à Périgueux.
- MM. JEAN REIGNIER, rentier, 35, rue Gambetta, à Périgueux.
- ÉDOUARD REQUIER, *, chevalier du Mérite agricole, conseiller général, 30, rue Chanzy, à Périgueux.
- FERNAND REQUIER, maire de Castelnau-Fayrac (Dordogne), et avenue Bertrand-de-Born, Périg.
- AUGUSTE-ANTOINE ROBINOT, 50, rue Vaneau, à Paris.

- MM. THÉOPHILE ROUDERGUES, parfumeur-chimiste, à Agonac (Dordogne).
- EUGÈNE ROUGIER, A, greffier de paix, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Ribérac (Dordogne).
- MAURICE ROUGIER, contrôleur des Contributions directes, rue de la République, Périgueux.
- MAURICE ROULET, négociant, 96, rue de Bordeaux, à Périgueux.
- Le Baron DE SAINT-PAUL, *, château de Ligueux, par Sorges (Dordogne).
- Mme La Marquise DE SANZILLON, 14, rue du Plantier et au château du Lieu-Dieu, par Périgueux.
- MM. GEORGES SARAZANAS, avocat, 13, boulevard de Vésone, à Périgueux.
- ALBERT SARLANDE, ancien député, 64 bis, rue Monceau, à Paris, et au château de La Borie, par Champagnac-de-Belair (Dordogne).
- GEORGES SAUMANDÈ, député, 25, rue de Bordeaux, à Périgueux.
- HENRI SEMPÉ, avoué, docteur en droit, 17, rue du Palais, à Périgueux.
- LOUIS SIMON, A., Grand hôtel de l'Univers, rue de Bordeaux, à Périgueux.
- MM. HENRY SOYMIER, pharmacien, 8, rue Taillefer, à Périgueux.
- ARMAND TENANT, A., professeur de musique, 17, rue Éguillerie, à Périgueux.
- ÉDOUARD DE TEYSSIÈRE, *, lieutenant-colonel, sous-chef d'état-major du 10^{me} corps d'armée, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
- ADRIEN DE TORSIAC, directeur de la Société Générale, boulevard Montaigne, à Périgueux.

MARC VENTENAT, pharmacien, 3, cours Montaigne, à Périgueux.

M^{me} DE VERNINAC DE SAINT-MAUR, château du Petit-Change, par Périgueux.

La Comtesse DE VERTHAMON, 1, rue de Paris, à Périgueux.

MM. HENRI VEYSSET, 201, rue Saint-Genès, à Bordeaux (Gironde).

FERDINAND VILLEPELET, 1, archiviste départemental honoraire, boulevard Lakanal, à Périgueux.



MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS

1888. — Docteur USSEL.

1889. — CLUZEAU.

M^{me} LINARD.

1890. — TRANSON.

Baron ERNEST DE NERVAUX.

Docteur ALBERT GARRIGAT.

1891. — CROS-PUYMARIN.

1892. — PROSPER FOURNIER.

LUCIEN LACOMBE.

MICHEL ROUGIER.

1893. — MICHEL HARDY.

ADOLPHE PASQUIER.

ALFRED BOUCHÉ.

1894. — JEAN BORIE.

François JEANNE.

GÉNÉRAL JULES LIAN.

1895. — Comte G. DU GARREAU.

THÉODORE LEBOUCHER.

1896. — PAUL GERVAISE.

Marquis DE SAINTE-AULAIRE

JEAN MAUMONT.

JEAN MONRIBOT.

Ingénieur VERGNOL.

PAUL-ÉMILE BARRET.

1897. — AUGUSTE BUISSON.

EUGÈNE CATON.

EUGÈNE GODARD.

CALIXTE LARGUERIE.

1898. — GASTON DE MONTARDY.
MARC FAYOLLE-LUSSAC.
1899. — CHARLES BUIS.
JULES GERMAIN.
FRANÇOIS GROJA.
Capitaine ANTOINE RILHAC.
1900. — Abbé BOURZÈS.
ALBÉRIC DUPUY.
GABRIEL COMBET.
1901. — CYPRIEN LACHAUD.
Docteur ARMAND DE LACROUSILLE.
1902. — Veuve EUGÈNE CATON.
JULES CLÉDAT.
PAUL GÉRARD.
CHARLES MORVAN.
ANATOLE DE ROUMEJOUX.
1903. — LOUIS-AUGUSTIN AUGUIN.
LOUIS OBIER.
Docteur ROUSSELOT-BEAULIEU.
1904. — Marquis DE CHANTÉRAC.
PAUL FAURE.
FÉRNAND GILLES-LAGRANGE.
ANDRÉ ROLLAND DE DENUS.
1905. — ANTOINE FOUGEYROLLAS.
GASTON MALEVILLE.
HONORÉ SÉCRESTAT.
ADOLPHE TRUFFIER.
1906. — AUGUSTE DORSON.
ERNEST DE LACROUSILLE.
1907. — EUGÈNE PLANTÉ.
1908. — ROGER-BALLU.
DÉSIRÉ BONNET.
1909. — Docteur JEAN DE LACROUSILLE.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIQUEUX



